CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 2 È 3 D'OTTOBRE DI U 2025

2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 2 ET 3 OCTOBRE 2025

2025/O2/053

REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME CATHERINE COGNETTI-TURCHINI AU NOM DU GROUPE « UN SOFFIU NOVU »

OBJET : Harcèlement scolaire et création de l'association « Ricordu pà Lisandru – Stella d'Amori »

Cara cunsigliera,

La question que vous soulevez m'amène tout d'abord à avoir une pensée pour la famille de ce jeune garçon, Lisandru Casasoprana, qui a mis tragiquement fin à ses jours le 14 mai dernier.
Ses parents, courageux, que nous avons rencontrés hier, avec le Président, les Conseillères exécutives, Anne-Laure Santucci, et Lauda Guidicelli-Sbraggia, et les présidentes de la Commission Santé Dany Antonini et Muriel Fagni de la Commission de l'éducation, de la culture, de la cohésion sociale et des enjeux sociétaux.

Ils ont pris la décision de créer l'association "Ricordu pà Lisandru - Stella d'amori", pour poursuivre son combat, contre le harcèlement scolaire, et pour être aux côtés des parents et des enfants qui en sont victimes.

Nous voulons leur dire, comme à toutes les familles concernées, (je pense aussi à Jean-Toussaint Santoni et à sa famille), que le Conseil exécutif est à leurs côtés, pour éviter que de tels drames se reproduisent.

Trop de jeunes en sont encore victimes, trop de jeunes pensent à faire un geste irréparable. Trop encore n'osent pas en parler. Et pourtant, il faut absolument libérer la parole sur ce sujet.
L'école est un lieu où les enfants commencent à faire société. Ils y apprennent bien plus que des savoirs : ils y découvrent le respect des autres, la richesse des différences, et les règles du vivre-ensemble.

Mais l'école c'est aussi le reflet de notre société, avec ses tensions, ses violences, comme le harcèlement.
Notre société corse est porteuse de valeurs fortes, et nous devons collectivement continuer à les transmettre.

Le harcèlement, une violence, souvent peu visible, qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, de violences verbales et psychologiques : insultes, moqueries, humiliations et ont pour seul but, de blesser et de nuire à la personne.
Et avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, ce phénomène dépasse désormais le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Les victimes se retrouvent souvent isolées face à cette menace diffuse et continue, qui perdure au-delà des murs des établissements : le harcèlement ne fait pas de pause !
La place que prennent désormais les écrans et des réseaux aussi dans nos vies, je pense aux ravages de TIK TOK par exemple, et à son algorithme qui peut enfermer les utilisateurs dans des boucles de contenus extrêmes : automutilation, anorexie, idées suicidaires !
Nous, élus de la Corse, nous ne pouvons-nous résigner devant ces drames qui endeuillent ces familles.

A la Collectivité de Corse, le sujet du harcèlement figure au cœur de nos préoccupations, parce qu'il concerne nos enfants, parce qu'il concerne notre jeunesse, leur santé, leur santé psychique, mais surtout leur bien-être tout simplement. Et vous connaissez [mon engagement/l'engagement du Conseil exécutif] et celui de ma collègue Lauda Guidicelli-Sbraggia sur ce sujet.

Donc, sur ce sujet, il n'est pas question de « compétence », mais de travailler main dans la main, avec les acteurs, les « éducateurs », les professeurs, les professionnels de santé bien sûr, les associations également, qui effectuent un travail remarquable aussi, et surtout les familles, des enfants harcelés…mais aussi des enfants harceleurs ! C'est pourquoi, la Collectivité de Corse mène depuis plusieurs années déjà des actions de prévention dans ce domaine, dans une démarche partenariale, et nous sommes aux côtés bien sûr, du Rectorat, notamment dans le cadre du projet académique Scola 2030, porté par le Recteur Paolini.

Particulièrement sur l'axe 3 qui prévoit de « Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels », où la Collectivité de Corse est clairement citée comme un partenaire de l'Ecole. Il y est même prévu d'évaluer celui-ci au regard d'indicateurs comme la mise en place de cours d'empathie que vous appelez de vos vœux.

Et nous sommes cités, car depuis plusieurs années maintenant, les services de la DGA Promotion de la Santé et Solidarités, sont pleinement mobilisés autour de la question du développement des compétences psychosociales (CPS), notamment pour la formation des professionnels (en moyenne 200 par an) qui interviennent auprès des enfants, comme les enseignants ou les futurs enseignants. Cet outil, véritable arme de prévention, vise à favoriser le bien-être et à prévenir les violences dès le plus jeune âge. C'est un véritable outil de lutte contre le harcèlement scolaire.

Concrètement, en 2025, plus de 600 élèves ont bénéficié à Aiacciu, Bastia, Corti, Ponte è Leccia, et en Balagne de ce programme.
Nous savons que cette approche est un véritable investissement social qui se fait à l'échelle d'une génération et nous sommes convaincus de son impact positif au sein des établissements. Elle permet de dépasser le périmètre de l'école et de se propager également dans le cadre familial, au sport, dans la rue. Et cela contribue à faire société.

Les services de la jeunesse de la Collectivité de Corse se mobilisent aussi pour faire front commun face à ce fléau.

Nous menons des actions, nous intervenons dans les collèges, nous échangeons dans le cadre de notre mission d'information jeunesse. L'an dernier nous avons mené un projet toute l'année avec l'équipe du collège de Luri. Dans ce projet, la Fondation Umani et son Président, Jean-François BERNARDINI, étaient à nos côtés. Les jeunes ont appris, la créativité a été encouragée et la parole s'est libérée.
Notre politique porte ses fruits puisque depuis l'instauration de ces actions, plusieurs cas de jeunes victimes ont été orientés vers des partenaires.

Dans le cadre de la future conférence jeunesse qui sera mise en place en décembre, un des premiers axes de travail qui sera proposé par Lauda Guidicelli-Sbraggia sera le harcèlement scolaire.
Je pense également aux actions que nous menons dans la lutte contre les discriminations, par exemple, sur les orientations sexuelles, qui peuvent être une source souffrance, à l'adolescence par exemple.

Enfin, il faut souligner qu'il y existe aussi des maisons des adolescents (MDA) qui sont des lieux ressources pour accompagner familles. La Collectivité de Corse mobilise d'ailleurs des financements en direction de ces 3 structures (Bastia, Pays Ajaccien, Sud Corse) pour les soutenir.
De manière plus large, cette tragédie révèle aussi les difficultés de prise en charge de notre jeunesse sur le volet santé mentale avec un système de santé qui n'arrive plus à accompagner et à répondre à l'explosion des demandes, notamment depuis la crise Covid.

En tant qu'institution, nous devons renforcer nos actions pour nous positionner comme un acteur engagé qui lutte contre toutes les formes de harcèlement, et dont les élus et les agents seront toujours là, aux côtés des victimes.
Notre rôle à tous, est surtout d'informer sur l'ensemble de ces initiatives, pour que les parents les proches, soient eux aussi en alerte sur ces sujets et trouvent des interlocuteurs. C'est ce que souhaitent les parents de Lisandru aussi. Nous serons également à leurs côtés dans cette démarche.

Aussi, le Conseil exécutif proposera à la commission santé de lancer un cycle de travail sur le harcèlement scolaire dont les causes, nous le savons, sont multifactorielles. Le Conseil exécutif et les services de la Collectivité de Corse y prendront évidemment part, et ce, afin, de construire des pistes de travail complémentaires, aux actions déjà engagées par les acteurs.

Enfin Cathy, vous évoquez la situation des AVSI, les auxiliaires de vie scolaire individuelle.
Depuis plusieurs années, les familles constatent une réduction progressive du nombre d'heures attribuées aux enfants en situation de handicap. Cette diminution n'est pas liée à une baisse des besoins, mais bien au manque de moyens humains et financiers alloués à l'Éducation nationale.
Pour information, notre MDPH a, à travers la CDAPH, toujours attribué des AESH en fonction des besoins des élèves et non des moyens.

Néanmoins, faute de moyens, les préconisations en termes d'heures d'intervention ne sont pas toujours respectées.
De plus, les AESH sont souvent employés à temps partiel imposé avec des contrats précaires et une rémunération très faible. Ceci engendre un manque de reconnaissance et rend difficile leur recrutement.

Ces conséquences sont assez lourdes pour les élèves qui restent sans accompagnement suffisant et ne peuvent pas suivre les apprentissages dans de bonnes conditions. Nous le regrettons, comme vous, vivement, et nous nous mobilisons pour cela évolue.

Vous l'aurez compris, nous sommes aux côtés des familles pour que nos enfants puissent s'épanouir et qu'ils vivent au mieux leur scolarité. Nous continuerons à nous battre s'en relâche

pour apporter, avec l’ensemble des acteurs compétents, des réponses fortes aux fléaux qui touchent notre jeunesse.

A ringraziavvi.